



Le Contrat Rivière de la Lesse ASBL

📍 Rue de Préhyr 12F - 5580 Rochefort ☎ : 084 / 22 26 65

✉ : info@crlesse.be

🌐 : www.crlesse.be

📺 : www.facebook.com/crlesse

Nettoyage de nos rivières



Les inondations historiques du mois de juillet dernier auront fait énormément de dégâts, c'est indéniable...

Les berges de la Lesse et de ses nombreux affluents ont été totalement submergées et



regorgent à présent de multiples déchets, du gros, comme des chablis ou des électroménagers, jusqu'aux minuscules fragments de divers matériaux tels que les plastiques, la frigolite... La cellule de coordination du CR Lesse, en partenariat avec BeWaPP, les communes partenaires, les associations (Gîte Kaléo de Han-sur-Lesse, Crapll- Pêche Sportive en Lesse et Lomme-Belgique, les Compagnons Bâtisseurs...) et plusieurs volontaires venus de tous les coins de notre pays ont commencé ce colossal travail de ramassage. À chaque fois, cette formidable entraide permet une belle récolte de déchets qui n'iront pas au final s'échouer en mer du Nord!

Merci aux associations, aux pouvoirs publics et à tous les bénévoles pour le travail accompli tout au long de ces journées !!!

Pour participer à de futures opérations de nettoyage, rendez-vous sur

<https://www.bewapp.be/>

Saviez-vous que ?

La renouée asiatique (ou du Japon), une plante invasive fréquente sur les berges des rivières, se propage et menace les parcs et les jardins suite aux inondations de la mi-juillet.



Une jeune plantule de renouée asiatique

De petits fragments de rhizomes se sont dispersés dans les zones qui ont été inondées. De ces racines commencent à naître de petites pousses. Pour le moment ces pousses sont simples à déterrer car les racines ne sont pas encore développées. La renouée asiatique est une plante vivace pouvant atteindre 4 mètres de haut. Elle se reproduit principalement par voie végétative par dispersion de ses rhizomes. Ces rhizomes, une fois installés, forment des clones de grande taille densément fournis en tiges. Par conséquent, celles-ci poussent très rapidement et engendrent des substances toxiques qui inhibent la croissance des autres espèces végétales.

Comment s'en débarrasser ?

Il n'existe à ce jour aucune technique de gestion à l'efficacité scientifiquement avérée qui puisse être utilisée sur domaine public et en bords de cours d'eau. Les conseils suivants visent plutôt la limitation de la dispersion de la plante :

♦ Ne pas utiliser en remblai des terres ayant été colonisées par des renouées asiatiques.

♦ Ne pas composter les plants. Si une coupe doit être réalisée, utiliser de préférence un sécateur, laisser sécher les résidus de coupe sur le site envahi et brûler les résidus de gestion si possible.

Il y a urgence à agir, car pour le moment il est encore facile, même si cela reste fastidieux de passer au peigne fin toute la surface concernée, de déterrer les repousses non enracinées.

Comment faire pratiquement ?

♦ Déterrer avec une bêche ou une fourche toutes les petites pousses et leur rhizome que vous trouvez.

♦ Vérifiez les repousses éventuelles une fois par semaine.

♦ Placez les déchets dans des sacs poubelles ou laissez les sécher / pourrir dans des contenants hermétiques.

! Surtout ne pas mettre les pousses arrachées sur votre compost, le boulot serait à refaire !

Pour plus d'informations sur les renouées asiatiques voyez :

le site biodiversite.wallonie.be & la brochure "Renouées asiatiques"

Remarque : Il ne s'agit pas ici de gérer les zones déjà présentes de longue date, mais bien les plantules apparues suite aux apports de terres et de limon dus aux inondations.

Un article et une photo du Contrat Rivière Vesdre, merci à eux !



River Stewards 2021



Du 1^{er} août au 15 août, Aurélien et Violaine ont pris le relais de Victorien et Marie dans le rôle de River Stewards. Tous 4 auront donc parcouru les sentiers de bord de Lesse entre Houyet et Anseremme pour sensibiliser le public rencontré aux bonnes pratiques environnementales et au respect du vivant au sens large. Une mission quelque peu altérée cette année du fait des inondations de la mi-juillet et de la météo peu clémente qui ont engendré une baisse de fréquentation du public... Néanmoins, le travail de sensibilisation a pu se faire grâce à l'investissement constant et à la capacité de dialogue de ces jeunes étudiants !



Victorien et Marie



Aurélien et Violaine

Merci à eux & chapeau !

hydrocarbures : demande d'intervention

Sous certaines conditions, la Région wallonne a prévu une intervention pour assurer le diagnostic et la prise en charge des pollutions diffuses en hydrocarbures qui se sont déposées sur les terrains non bâtis impactés par les inondations exceptionnelles du mois de juillet 2021. Par terrain non bâti, on entend les surfaces où le sol reste apparent. Le montant cumulé de l'aide prévue par le Gouvernement Wallon est de 2.000.000 d'euros octroyés aux communes sinistrées, aux particuliers, aux entreprises et aux indépendants afin d'assurer le financement des expertises, études et assainissement de sols pollués aux hydrocarbures et nécessaires à la suite des inondations. Cette intervention est destinée à couvrir les pollutions diffuses d'origine indéterminée, non prises en charge par les assurances. En cas de pollution ponctuelle, liée à une source de pollution connue et identifiée (par exemple, si la citerne à l'origine de la pollution est toujours existante), il y a lieu de déclarer d'abord le sinistre auprès de son assurance.



Plus d'infos sur : <https://spague.be/formulaire-de-demande-dintervention/>

Photographies des inondations



Vous avez photographié ou filmé les inondations de juillet dernier sur les berges de la Lesse ? N'hésitez pas à nous envoyer vos fichiers en mentionnant la date et la localisation la plus précise possible* du phénomène à l'adresse suivante : info@crlesse.be. Cela sera très utile pour la mise à jour des Plans de Gestion des Risques d'inondation (PGRI 2022-2027). Nous vous remercions pour votre participation. * (rue + numéro, localité, code postal, coordonnées GPS)



La rue Grande à Houyet, le 15 juillet 2021

À vos agendas (toujours sous réserve...)



- Sam 11 septembre, de 13h30 à 16h30 : Jeux d'eau au bord de l'Almache Le CR Lesse y tiendra un stand : <https://www.daverdisse-tourisme.be/>
- Du 23 au 26 septembre 2021 : 7e édition du Grand Nettoyage Be WaPP
- Dim 10 octobre : Fous de Jardin au domaine de Chevetogne Le CR Lesse y tiendra un stand : www.domainedechevetogne.be/fous-de-jardins